

Zeitschrift: Rapport annuel / Office central suisse du tourisme
Herausgeber: Office central suisse du tourisme
Band: 13 (1953)

Rubrik: Administration

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

VII. Administration

1. Organes

a) Membres

Les efforts que nous avons entrepris pour gagner de nouveaux membres ont été développés en 1953. Ils ont porté notamment sur plusieurs entreprises de location de véhicules à moteur qui désiraient que leurs prospectus soient distribués par nos agences, ainsi que sur les membres de l'Association suisse des fabricants de textiles. Nos démarches n'ont donné qu'un maigre résultat: 2 admissions seulement dans le premier groupe.

En nous basant sur les décisions prises par le Comité, nous avons entrepris, durant la seconde moitié de l'année, de nouvelles actions de propagande qui seront continuées en 1954. Il ne nous est pas possible de préciser aujourd'hui le résultat de cette campagne, si ce n'est que le total de nos membres est passé de 315 à 325 et que celui des subventions volontaires est monté de 59 à 107. Du 2 au 14 novembre, 560 établissements hôteliers qui ne sont pas affiliés à la Société suisse des hôteliers ont été visités par quatre employés de nos agences, qui les ont invités à verser une contribution à notre Office; deux nouveaux membres ont été inscrits et nous avons recueilli 44 versements volontaires.

La 13^{me} Assemblée générale a eu lieu le 30 avril à Kloten, peu après l'inauguration de cet aéroport intercontinental. Comme d'habitude, un très grand nombre de membres étaient réunis, sous la présidence de M. le Dr h. c. A. Meili; ils ont donné leur accord au rapport annuel et aux comptes de l'année 1952. A l'issue des délibérations, les participants ont pris un vif intérêt à la visite des installations de l'aéroport.

b) Comité

La 32^{me} et la 33^{me} séances ont eu lieu le 26 mars et le 21 septembre à Berne. La première était essentiellement réservée, selon l'usage, à

la préparation de l'ordre du jour de l'Assemblée générale ; le budget de l'année 1953 a été approuvé, ainsi que certaines modifications au Règlement de service et Echelle des traitements.

Alors que le Comité avait envisagé dans sa séance du printemps une augmentation de la subvention fédérale permettant le renforcement de la propagande aux Etats-Unis, le message du Conseil fédéral tendant aux économies obligeait, en automne, le Comité à se préoccuper du maintien de la subvention fédérale et d'une participation élargie des instances privées. Le Comité donna son agrément aux propositions présentées par la Direction pour toucher diverses activités intéressées au tourisme ; ceci, toutefois, sans se faire trop d'illusions sur le résultat de cette campagne. Le Comité insista à nouveau sur l'opportunité de l'introduction d'une taxe de propagande. Au cours des deux séances mentionnées plus haut, les programmes d'action dictés par les circonstances ont été approuvés, de même que le renouvellement de cette instance et du Bureau pour la période 1954/56.

Le Comité et le Bureau ont enregistré avec un très vif regret le départ prématuré d'un membre dont le dévouement a été apprécié pendant de longues années : M. le Dr Max Wey, conseiller national et Président de la ville de Lucerne.

c) *Bureau*

Quatre séances ont été tenues au courant de l'année consacrées en bonne partie à la situation financière de l'OCST ; notamment celles qui ont eu lieu au cours de la seconde moitié de l'année.

Les dépenses causées par la rénovation des agences de Francfort, de Milan et de New-York ont été approuvées et des crédits accordés à celles de Paris et de Londres pour l'amélioration des conditions d'aération, ainsi que pour le transfert de certains services dans les locaux de l'agence de Bruxelles.

Le Bureau a mis à l'étude le lancement d'une propagande réduite aux U. S. A., ainsi que l'organisation de notre représentation en Amérique du Sud.

Une séance a été convoquée au cours de la Conférence des chefs d'agences, afin que les membres du Bureau puissent prendre personnellement contact avec nos collaborateurs de l'étranger.

2. Personnel

Etat du personnel de l'OCST au 31 décembre 1953 :

Zurich	36	(37)	dont 1 à la demi-journée
Lausanne	6	(6)	dont 1 (1) employée à la demi-journée et 1 (1) volontaire
Agences	194	(190)	dont 4 (7) temporaires
Total	236	(232)	y compris les employés temporaires
Ou	231	(224)	personnes à postes fixes

L'effectif des agences (* sans vente de billets) s'établit comme suit :

Amsterdam	15	(16)	
Bruxelles	17	(18)	
*Buenos Aires	4	(4)	
*Le Caire	4	(4)	
Francfort	27	(27)	dont 10 (10) pour la Swissair
*Lisbonne	5	(5)	dont 1 temporaire
Londres	35	(34)	dont 1 (1) temporaire
Milan	8	(8)	dont 1 (1) détaché
New-York	21	(15)	
Nice	3	(3)	
Paris	32	(33)	dont 2 (5) temporaires et 3 détachés
Rome	7	(7)	dont 1 (1) à la demi-journée
*San Francisco	4	(4)	
Stockholm	6	(6)	
Vienne	6	(6)	dont 2 travaillant la moitié de la journée pour l'OCST

(Les chiffres donnant l'effectif au 31 décembre 1952 sont indiqués entre parenthèses)

La fin de l'action de propagande entreprise aux Etats-Unis en collaboration avec la Maison Foote, Cone & Belding nous a obligés à renforcer sensiblement le personnel du département « Propagande » de l'agence de New-York. Nous avons rassemblé des collaborateurs expérimentés et réduit l'effectif des employés temporaires. Nous n'envisageons pas maintenant de modifications importantes au sein du personnel.

Dans le but de renforcer la formation du personnel, en marge de voyages d'études individuels, un voyage collectif a été organisé, en collaboration avec les P. T. T., du 6 au 12 septembre; il a rassemblé 20 employés de Zurich, de Lausanne et des agences.

Tout en donnant suite aux désirs de l'Administration fédérale des Postes, ce circuit était surtout consacré à l'enseignement privé et aux homes d'enfants. Ces voyages collectifs ont sur les déplacements individuels l'avantage d'assurer un contact plus direct avec les associations régionales et locales; ils permettent en outre, aux employés des diverses agences de prendre d'utiles contacts et de confronter leurs méthodes. Les excellentes expériences que nous avons faites dans le domaine des voyages collectifs nous engagent à leur donner une nette préférence.

3. Finances

En 1952, à deux reprises, l'adaptation de la contribution de la Confédération aux frais généraux plus élevés a été souhaitée: au Conseil national, le 20 mars 1952, par les soins de M. le conseiller national Auguste Schirmer, en sa qualité de président de la Commission qui a présenté un postulat; puis dans le « Rapport de Lucerne ». Le Département fédéral des postes et chemins de fer a préparé un projet de message à l'intention de l'Assemblée fédérale visant une modification de l'arrêté concernant la création d'un Office central suisse du tourisme. Le 19 mai, le Conseil fédéral a, alors, présenté le message proposant une réduction de la contribution de la Confédération à l'OCST pour la fin de 1954, dans l'idée que jusqu'à cette date le financement de toute la propagande pourrait être assuré par les intéressés au trafic touristique.

La demande concernant l'OCST fut adoptée par le Conseil des Etats dans la session d'automne, et par le Conseil national dans celle d'hiver, le délai étant toutefois prolongé à la fin de 1955. Au cours des délibérations, M. le conseiller fédéral Weber a répété formellement qu'il ne s'agissait pas de « laisser tomber » l'OCST, mais que l'on s'attend, dans les milieux gouvernementaux, à une forte augmentation des contributions privées. Dans les deux Conseils, un postulat a été approuvé qui invite le Conseil fédéral à mettre à l'étude les moyens d'engager les intéressés au développement du tourisme à augmenter leur contribution annuelle.

Alors que nous exprimions l'espoir, dans notre dernier rapport annuel, de saluer une augmentation de la contribution de la Confédération, nous en sommes maintenant réduits à lutter pour le maintien de cette dernière. Il n'est pas inutile de souligner que la part de la Confédération au financement de l'OCST s'élève à 47 % environ.

Les comptes de l'OCST ont été vérifiés et approuvés du 9 au 10 mars, par la Commission de contrôle et par la Commission fédérale des finances, du 23 au 26 juin, et du 23 au 25 novembre. Le chef de la Commission officielle de contrôle a effectué une vérification de caisse le 21 décembre.

Les rentrées des cotisations de membres se sont effectuées de façon régulière et dans les proportions suivantes :

Cotisations payables à fin 1953 (non compris les contributions de la Confédération ni celles des administrations et établissements fédéraux)	Fr. 1 013 750.75
Subventions volontaires	Fr. 4 860.—
Total . . .	Fr. 1 018 610.75
Montant encaissé à la fin de l'exercice 1953 . .	Fr. 1 011 905.75

4. Centrale touristique pour les permissionnaires américains et Helvetia European Tours, Ltd.

Les chiffres du premier semestre sont bien inférieurs à ceux de la période correspondante de 1952. Ce recul est dû à une sensible réduction des contingents de troupes d'occupation des Etats-Unis

et à la concurrence très forte que se font les bureaux de voyages récemment établis en Allemagne. Alors que nous estimions que la Centrale touristique officielle devait être dissoute et les affaires en cours reprises par une organisation privée, les instances américaines se sont appliquées à une rapide liquidation de fonds. Une réduction de prix de 25 % a été appliquée dès le 1^{er} juin 1953; il en est résulté une demande plus forte et les moyens mis à disposition par les fonds de liquidation s'élevant à environ 30 000 francs furent épuisés à la mi-juin.

Du 1^{er} janvier au 30 juin 1953, un total de 3966 permissionnaires (7104 pour la même période de 1952) sont entrés en Suisse, fournissant un total de 12 675 nuitées (21 982). Un chiffre d'affaires de 330 000 francs a été enregistré (700 000) dont 290 000 (460 000) sont allés aux forfaits d'hôtels et 68 000 (168 000) aux frais de transport. Les frais d'administration, de propagande, etc., se sont montés à 105 000 francs (90 000).

Le personnel de la Centrale se compose, comme l'année précédente, de six employés à Bâle, dont deux guides, et de trois employés à Karlsruhe et à Munich, respectivement. Dès le 1^{er} août 1953, la « Helvetia European Tours, Ltd. » a repris l'ensemble de cette action, après une période de transition d'un mois (du 1^{er} au 31 juillet 1953). Ainsi, l'organisation dite « Centrale touristique des permissionnaires américains », créée le 25 juillet 1945, a cessé son activité, après avoir mené à bien pendant huit années une action digne d'éloges qui a permis le séjour, en Suisse de près de 350 000 soldats américains. Nous nous sentons pressés d'exprimer notre gratitude à l'adresse des dirigeants et des collaborateurs de la « Swiss-American Leave Action ». Il nous sera permis de relever que la part que nous avons prise dès le début à l'organisation de cette « action des permissionnaires américains » a valu à notre pays de multiples sympathies.

C'est donc la « Helvetia European Tours Ltd. » à Bâle, qui se charge maintenant de poursuivre la propagande auprès des troupes américaines. L'OCST continue, cela va de soi, à appuyer cette action d'une propagande appropriée.